

Le Comité régional,

Ayant examiné la résolution WHA19.43 adoptée par la Dix-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé au sujet des aspects sanitaires de la situation démographique mondiale,

1. NOTE que le Directeur régional n'a encore été saisi d'aucune demande d'assistance en ce domaine;
2. NOTE en outre que plusieurs Etats Membres de la Région du Pacifique occidental ont mis activement à exécution des programmes de planification familiale;
3. RECOMMANDE que les Gouvernements des Etats Membres intéressés envisagent de demander l'octroi de bourses d'études afin d'observer les activités opérationnelles qui se déroulent dans la Région ou de recevoir une formation portant sur les aspects sanitaires de la planification familiale.